TP3 (pour le 18 mars 2019)

Sur la base du cas RESSOURCES_HUMAINES (HR)

Exercices:

- 1. Ecrire un programme qui interchange les salaires des employées 120 et 122.
- 2. Ecrire un bloc PL/SQL qui change le pourcentage de commission d'un employé selon les étapes suivante :
 - a) Afficher une invite pour demander le numéro de l'employé.
 - b) Après si l'employé:
 - a un salaire supérieur à 10000 on lui accorde une commission de 0.4%
 - si le salaire est inférieur à 10000 mais il a une expérience de plus de 10 ans on lui accorde une commission de 0.35%
 - s'il a un salaire de moins de 3000 on lui accorde une commission de 0.25%
 - -Dans tous les autres cas on lui donne une commission de 0.15%
- 3. Ecrivez un bloc PL/SQL pour ajouter un nouvel employé:
 - a. Affichez une invite à saisir le nom de famille d'un nouvel EMPLOYEES;
 - b. Affichez une invite à saisir le prénom d'un nouvel EMPLOYEES.
 - c. Vérifiez que ce nom n'existe pas déjà dans la table EMPLOYEES.
 - d. Si oui, affichez une phrase comme suit : 'Cet employé existe déjà' et affichez toutes les informations de son job et son salaire actuel ;
- 4. Affichez l'année où il y a eu le plus grand nombre de recrues et le nombre de recrues par mois durant cette année.